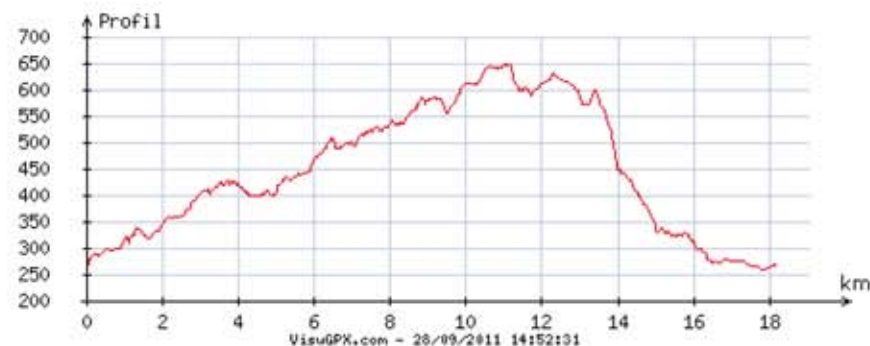


Serre Peyplat

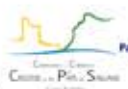
VTT EN VALLÉE DE LA DRÔME

Derrière l'office de tourisme, suivre le balisage des circuits 1 à 5 sur le chemin de Trélaville, puis prendre à droite direction Véronne. A 1,5 km en haut de la côte, prendre à gauche la piste forestière de Roury. Traverser le pont et remonter la piste jusqu'au croisement, prendre à droite la piste qui monte puis redescend au ruisseau des Lausières. Prendre le sentier à gauche le long du ruisseau et remonter sur la piste forestière de «Baubruchin».

Suivre la piste forestière à droite en direction de la chapelle sur 7,5 km. Avant celle-ci, prendre à gauche la piste où l'on retrouve les circuits 3, 4 et GR9 en direction du serre des 3 Bornes et du col de Pourcheton. Au col, prendre tout droit, suivre la crête par un sentier pour descendre au col de Sauzet. Monter à droite sur une crête, continuer sur le sentier et rejoindre le circuit 5 et les Chemins du Soleil. Prendre à gauche le sentier en balcon jusqu'à la ferme de Jomare. Redescendre sur Saillans par une petite route et le chemin de St Jean.



Pensez à ramener avec vous vos déchets (y compris les mégots).
Respecter et bien suivre les sentiers balisés.



Carte IGN N° 3137
© IGN PARIS

VTT EN VALLÉE DE LA DRÔME



Pays de Saillans N°4



VALLÉE DE LA DRÔME
CANTONNEMENT NATUREL

Serre Peyplat

DEPART	Office de Tourisme - Saillans
→	23 km
🕒	3h30
↗	520 m
!	Difficile

www.valleedeladrome-tourisme.com

VTT EN VALLÉE DE LA DRÔME

Pays de Saillans

Accessible en VTTAE



Serre Peyplat

Point de départ : Derrière l'Office de Tourisme de Saillans

Revêtement en eau : Non

Balisage : VTT N°4

